



Madame Kristalina Georgieva est de nationalité bulgare

La Commission européenne a décidé aujourd'hui de débloquer une enveloppe de 5 millions € destinée à protéger les moyens de subsistance des populations vulnérables des zones propices aux catastrophes du sud-est de l'Afrique et du sud-ouest de l'océan Indien. Cette aide encouragera la préparation aux catastrophes en prévoyant une sécurité alimentaire à court terme, un soutien aux moyens de subsistance, également à court terme, ainsi que d'autres mesures d'aide aux Comores, à Madagascar, au Malawi et au Mozambique.



[**Cliquez sur la photo pour voir la vidéo de la promesse de Mme Georgieva, le 3 février 2010...**](#)

Madame Kristalina Georgieva, nouveau commissaire chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises, s'est exprimée en ces termes: «*Malgré l'efficacité de nos programmes de préparation aux catastrophes dans les zones fréquemment*

sinistrées, l'expérience démontre que les risques naturels menacent non seulement les vies mais aussi les moyens de subsistance. C'est la raison pour laquelle nous étoffons nos programmes en créant des outils complémentaires visant à renforcer la sécurité alimentaire des populations ».

Le sud-est de l'Afrique et le sud-ouest de l'océan Indien constituent deux des régions du monde les plus exposées aux catastrophes naturelles. Outre la menace permanente que représentent les séismes et les éruptions volcaniques, la région a connu, ces dernières années, une augmentation spectaculaire de la fréquence des inondations et des cyclones. Les catastrophes naturelles à répétition ont sérieusement mis à mal toute possibilité d'une reprise durable.

L'objectif principal de cette nouvelle décision est de lier la réduction des risques de catastrophe aux mesures de sécurité alimentaire en soutenant les moyens de subsistance à court terme et en assurant la sécurité alimentaire à court terme. Le but est de rendre moins vulnérables les communautés exposées aux risques de catastrophe naturelle. L'aide se traduira par des interventions de soutien multiples ciblées sur les semences, les outils et le bétail et par des actions de renforcement des capacités au niveau des familles et des communautés. L'enveloppe prévue servira aussi à coordonner et à assurer un soutien technique des opérations partenaires ainsi qu'à financer les campagnes de sensibilisation et de promotion.

En mars 2010, la Commission a adopté une décision allouant 6 millions € au lancement de son deuxième plan d'action DIPECHO (**Disaster Preparedness ECHO**) dans le sud-est de l'Afrique et le sud-ouest de l'océan Indien. Elle entend ainsi renforcer la capacité de résistance et réduire la vulnérabilité des communautés locales pour leur permettre de mieux se préparer aux catastrophes naturelles, d'en atténuer les effets et d'y répondre de manière adéquate.

Le 31 mars 2010, la Commission a adopté une communication sur l'aide alimentaire à caractère humanitaire. Cette communication dresse un nouveau cadre stratégique pour l'action humanitaire de l'UE visant à redoubler d'efforts pour lutter contre l'insécurité alimentaire lors des crises humanitaires. Au cours des dernières années, la famine et la malnutrition se sont aggravées dans le monde; en 2010, on estime que plus d'un milliard de personnes souffrent de précarité alimentaire. Environ 100 millions d'entre elles vivent des situations de crise et sont confrontées à une insécurité alimentaire et une malnutrition extrêmes et aiguës qui menacent directement leur vie. La communication énonce que l'objectif de l'aide alimentaire à caractère humanitaire de l'UE est de sauver et de préserver des vies, de protéger les moyens de subsistance et de renforcer la capacité de résistance des populations qui sont confrontées à des crises alimentaires en cours ou prévues ou qui se remettent de ces crises.

IP/10/959

Bruxelles, le 16 juillet 2010